

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE DE
PROFESSEUR DE MATHEMATIQUES (LPPM)
DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIER DE
L'ENSEIGNEMENT (IFMEN)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Benjamin MAMPASSI, Président
- Pr. Harisoa Tiana RABIAZAMAHOLY, Membre
- Dr. Landing FALL, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Septembre 2017

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation de l'IFMEN et du programme évalué.....	5
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	8
5. Points forts	13
6. Points faibles	13
7. Appréciations générales.....	13
8. Recommandations à l'établissement.....	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	14
10. Proposition de décision	15

Sigles et abréviations

LPPM : Licence Professionnelle de Professeur de Mathématiques

EPES : Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

IFMEN : Institut de Formation aux Métiers de l'Enseignement

CAQ : Cellule Assurance Qualité

BI : Bureau Insertion

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif et Technique de Service

LMD : Licence Master Doctorat

UE : Unités d'Enseignement

TD : Travaux Dirigés

TP: Travaux Pratiques

CS : Conseil Scientifique

CP : Conseil Pédagogique

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur, un groupe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup dirigé par le Pr. Benjamin MAMPASSI s'est rendu en date du Mardi 25/07/2017 à l'IFMEN pour l'évaluation externe du programme de Licence de Professeur de Mathématiques (LPPM).

L'équipe des experts est arrivée à 08h30. Les membres de l'équipe ont été aussitôt reçus par Mr. Cheikh Tidiane DIOP, le Directeur Général de l'IFMEN, en présence des membres de l'équipe dirigeante : Mr Modou MBAYE, le Responsable de la CIAQ, Mr Papa GUEYE, le Responsable administratif et Mr Ibrahima NDIAYE, le Directeur des Etudes. Ensuite s'est tenue une séance de travail entre les personnes précitées et les experts de l'ANAQ-Sup. Le Président de l'équipe des experts a dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ses missions d'évaluation externe. Par la suite l'agenda de la journée et la méthodologie de travail de la journée ont fait l'objet d'une validation.

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 09h00 avec le Directeur Général de l'IFMEN qui a prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts et a effectué une présentation de l'établissement et notamment les missions, la vision, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication, les mécanismes d'assurance qualité.

Après les discussions avec les membres de l'équipe dirigeante de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue conformément au planning validé avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux en rapport avec la LPPM. Enfin une restitution orale en présence du Directeur général et des membres de l'équipe dirigeante a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciations sur le programme de la LPPM en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations.

La mission d'évaluation sur site a pris fin aux environs de 16h00.

1. Présentation de l'IFMEN et du programme évalué

1.1 Présentation de l'IFMEN

L'Institut de Formation aux Métier de l'Enseignement (IFMEN) est un établissement privé d'enseignement supérieur en sciences de l'enseignement et dont la vocation est de former des enseignants directement opérationnels pour le secondaire et le moyen. Il a été créé en 2011 à Dakar.

L'Institut offre des formations initiales en système LMD conformes aux décrets en vigueur ou en continue pour le développement de partenariats avec divers acteurs de la socio-économie : en Recherche & Développement (R&D), Renforcement de Capacités (RC), mise en œuvre de projets, etc.

L'IFMEN a pour but de former des cadres immédiatement opérationnels et contribue à la formation de personnels du secteur de l'école aux différents métiers de l'enseignement.

1.2 Présentation du programme évalué

La présente évaluation a porté sur le programme de la LPPM. Les enseignements sont organisés selon le système LMD avec une Licence en trois années dont la première (L1) est une année d'intégration où tous les étudiants acquièrent un socle commun en Mathématiques, Physique, Chimie et d'outils spécifiques à l'enseignement. La spécialisation à l'enseignement de Mathématiques commençant en L2 pour se renforcer en L3.

Sur le plan des contenus, les thématiques disciplinaires sont classiques pour ce type d'enseignement. Les Unités d'enseignements, les éléments constitutifs et les modalités d'enseignement et d'évaluations sont indiqués sur la maquette du programme.

Sur le plan de la gouvernance, le programme de la LPPM est dispensé au sein de l'IFMEN. Le personnel enseignant du programme est constitué des enseignants expérimentés dans le domaine de la formation des enseignants. Tous les cours magistraux ainsi que les travaux dirigés se font sur le site de l'Institut. Les TP se font à l'extérieur de l'établissement. Les volumes horaires répondent aux standards du système LMD. On dénombre une seule promotion d'étudiants sortie en 2014 et une promotion est actuellement en cours de formation. On note par ailleurs que ce programme est régulièrement exécuté depuis sa création.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 52 pages comportant une présentation de l'institut, une introduction, la méthodologie pour son élaboration, les éléments de réponse aux standards du référentiel de l'ANAQ-Sup et enfin des annexes.

Le document répond aux différents champs et standards du référentiel programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées. Un organigramme présentant la structuration de l'établissement et les relations hiérarchiques entre les entités est présenté en annexe.

L'analyse faite au niveau des différents champs d'évaluation est plus descriptive que statistique, ce qui oblige à faire référence très souvent aux éléments de preuve. Ainsi un effort doit être fait afin de fournir dans le rapport d'auto-évaluation des statistiques quantitatives qui donnent des mesures sur le niveau d'atteinte des différents standards.

A l'examen du rapport, on relève que les fondamentaux du programme que sont le curriculum, les méthodes didactiques et un personnel qualifié sont satisfaisants. Par ailleurs les tableaux des statistiques sur le flux des étudiants, les taux de réussite et d'encadrement devraient y figurés et être élaborés selon les normes. Les experts ont estimé que des aménagements légers au niveau de la maquette du programme devraient être faits. Des recommandations précises sont faites dans ce rapport d'expertise.

La gouvernance, les organes de gouvernance ainsi que l'organigramme comportant le responsable de la Licence ainsi que les responsables des parcours et des UE ne figurent pas dans le rapport ou ne sont pas explicites.

Tous les standards ont fait l'objet de réponses explicites. La plupart des standards ont été atteints ou partiellement atteints. Néanmoins, le rapport est autocritique et soulève aussi bien les points forts que les points à améliorer et propose des perspectives d'amélioration.

3. Description de la visite

➤ *Organisation et déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités</i>
08h 30 – 09h 00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 09h 30	Mots de bienvenue du Directeur et présentation sommaire de l'IFMEN
09h 30 – 10h 30	Présentation du programme de la LPPM par le Directeur suivi d'entretiens avec le comité de pilotage de la LPPM.
10h 30 – 13h 00	Entretiens et discussions avec des représentants désignés du PER, du PATS et des étudiants
13h 00 – 14h 00	Pause de travail entre experts
14h 00 – 15h 00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
15h 00 – 15h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts
15h 30 – 16h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

1. Entretien avec l'équipe de pilotage de la LMPI (09h30- 10h30)

Après la séance de présentation, l'équipe des experts s'est entretenue avec l'équipe de pilotage de la LLPM de l'IFMEN. Cette équipe était composée de Mr. Cheikh Tidiane DIOP (DG de l'Institut), Mr. Modou MBAYE (Responsable de la CIAQ), Mr. Papa GUEYE (Responsable administratif) de Mr. Ibrahima NDIAYE (Directeur des études), Mr. Diene Babacar DIALLO (Informaticien), Mr. Aly Bocar KANE (Formateur en Psychopédagogie), Mr. Aliou FALL (Enseignant de Chimie), Mr. Elhadji Malick BA (Enseignant de Mathématiques) et de Mme Mariétou DIATTA (Assistante, chargée de la scolarité). Les échanges ont porté sur l'ensemble de standards du référentiel de l'ANAQ-Sup. Elles ont essentiellement tourné sur les points suivants: les données statistiques, la gouvernance académique, l'évaluation des enseignements, les plans de cours, les syllabi, les maquettes de formation, etc.

2. Entretien avec les PER, PATS et Etudiants (10h30 – 13h00)

Après les discussions avec l'équipe dirigeante, l'équipe des experts s'est entretenue successivement avec des représentants du PER, des PATS et des étudiants sur toutes les questions relatives à la gouvernance du Programme. Nous n'avons ainsi pu mesurer le degré d'implication des différentes composantes de l'IFMEN pour ce programme. Ont participé pour ces différents entretiens :

- a) Pour le PER : Mr Daouda NDONG (Enseignant de Physique), Mr. Aly Bocar KANE (Formateur en Psychopédagogie), Mr. Alassane TRAORE (Enseignant de Physique), Mr. Issakha FAYE (Enseignant de Mathématiques), Mr. Aliou FALL (Enseignant de Chimie) et Mr. Elhadji Malick BA (Enseignant de Mathématiques) ;
- b) Pour le PATS : Mr. Diene Babacar DIALLO (Informaticien), Mme Véronique Khady KITAL (Chargée de communication), Mr. Malang BADJI (Gardien du jour), Mme Terema DIATTA (Femme de ménage), Mme Ndèye Wedji SOW (Assistante comptable), Mr. Cheikh Abdoulaye FAYE (Gardien) et Mme Mariétou DIATTA (Assistante, chargée de la scolarité) ;
- c) Pour les étudiants: Omar KOUMA (Diplômé), Ibrahima DIOUF (Etudiant en L2), Baila DIAWARA (Etudiant en L2), Koukou KOUASSI (Etudiant en L2), Saliou NGOM (Etudiant en L2), Aliou NGOM (Etudiant en L2) et Fatou Demba THIAM (Etudiant en L2).

Cette étape étant terminée à 13h00, les évaluateurs se sont retirés pour une pause de travail.

3. Visite de locaux

La visite de locaux a été effectuée de 14h00 à 15h00. Les lieux visités en rapport avec le programme du LPPM ont été les suivants :

- Deux (02) salles de classe (Amphi / Cours) ;
- Une (01) Bibliothèque
- Une (01) salle audio visuelle

- Des toilettes pour le personnel et les étudiants.
- Un (01) bureau pour l'administration.

➤ **Appréciation de la visite des locaux**

La visite des locaux du programme de LPPM s'est déroulée en compagnie de Mr. Cheikh Tidiane DIOP le DG de l'institut et du responsable de la CIAQ.

Le sentiment général qui se dégage est que le programme de LPPM possède des infrastructures nécessaires pour bien mener ses missions. Les normes d'hygiène (salle de toilettes fonctionnelles, séparation des toilettes hommes et des toilettes femmes) sont respectées. Les normes sécuritaires sont en places et sont acceptables.

Il est important de noter l'absence d'une infirmerie et d'un laboratoire de TP propre à l'institut. Un espace récréatif est en voie d'exécution.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé</i>
Le programme de LPPM est déroulé au sein du l'IFMEN tout au plus sur sa partie théorique. Il est proposé depuis l'année académique 2011-2012 sans interruption et une (01) promotion est déjà sortie. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.02 : <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
Le programme de LPPM permet d'acquérir les compétences théoriques et pratiques dans le domaine d'enseignement des sciences que sont les Mathématiques – Physique et Chimie. Elle est en adéquation avec le plan stratégique de l'établissement. Le programme a pour principal débouché l'enseignement des Mathématiques et des sciences physiques dans des établissements publics et privés. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Le type de formation proposé par ce programme nécessite une implication à tous les niveaux dans le monde de l'enseignement. Cette implication se fait notamment à travers divers stages d'enseignement dans des établissements publics et privés.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

L'IFMEN dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) fonctionnelle. Les principaux organes de gouvernance académique sont bien en place sur le papier mais ne sont pas fonctionnels et ne produisent pas de PV.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

La mise en œuvre du programme de la LPPM a impliqué dès la conception des enseignants universitaires. Ceux-ci sont en effet responsables de la validité, de la pertinence et de la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Le programme d'étude fait l'objet de mesure d'assurance qualité, notamment à travers l'évaluation des enseignements du programme de formation. L'évaluation des enseignements est systématisée.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Le programme de la LPPM dispose bien de maquettes aux normes. En effet, le programme de formation est structuré selon le système LMD sous forme d'enseignements répartis en semestres. La maquette de formation est constituée de six (06) semestres de 30 crédits chacun, soit un total de 180 crédits. Les semestres 1, 2 3 et 4 correspondent aux deux premières années de la licence et constituent le tronc commun Les semestres 5 et 6 sont consacrés aux enseignements spécifiques de la spécialisation. Les syllabi des cours ont été présentés en Annexe du rapport d'auto évaluation.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Le programme de la LPPM permet d'acquérir le socle de connaissances nécessaires pour avoir les bases dans les domaines des Mathématique et des sciences. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont mentionnées dans la maquette du programme et sont conformes aux standards du LMD.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les conditions d'obtention de la LPPM sont basées sur les règles définies par le décret 2012-1114 relatif au diplôme de licence :

- La maquette fait entrevoir des crédits affectés aux EC et aux UE. Les crédits d'UE sont capitalisables et transférables. La compensation n'est possible qu'au sein d'une même UE.
- Chaque niveau de la Licence de Mathématiques est divisé en deux semestres. Un semestre est validé si le total des crédits capitalisés est égal à 30.
- Un étudiant est autorisé à passer au niveau supérieur de la Licence s'il capitalise au moins 42 crédits sur l'ensemble des deux semestres.
- Pour obtenir le diplôme de licence de mathématiques, l'étudiant doit obligatoirement totaliser 180 crédits.

Toutes ces conditions sont bien connues des étudiants et respectent la législation sur le LMD.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les statistiques sur les taux de réussite ont été présentées dans le rapport d'auto évaluation. Un ensemble de dispositifs pédagogiques sont pris pour améliorer les taux de réussite. .

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le corps enseignant est composé en grande partie d'enseignants provenant des universités et de l'UCAD en particulier et de quelques professionnels en sciences de l'Education. L'IFMEN ne possède pas d'enseignants permanents qui interviennent dans la formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'expertise et d'administration des enseignements est bien définie conformément aux textes organisant les enseignements dans l'espace CAMES. Toutefois seul le temps d'enseignement est quantifié, le reste de temps étant réservé à l'encadrement, à la recherche à l'administration et à l'organisation des examens.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité des PER et la plupart interviennent juste dans le cadre de vacation.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Les conditions d'admission sont bien précisées sur le site web de l'institut. Ainsi le programme de la LPPM est accessible aux étudiants bacheliers des séries scientifiques.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Il n'y a pas encore de programme de mobilité spécifique des étudiants de la LPPM avec d'autres institutions universitaires.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.*

Le programme a mis en place un dispositif permettant à tous les étudiants d'être en position de stage sous la supervision des professeurs expérimentés. Le taux d'encadrement est de l'enseignement pour 2 étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.*

Le programme forme des étudiants directement opérationnels au métier de l'enseignement. Il est donc attentif à la professionnalisation des étudiants par les stages encadrés et leur suivi, en cours et en fin de formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

La LPPM dispose d'infrastructures pédagogiques (salles de cours, TD et TP) aux normes. On note l'existence d'une bibliothèque et d'une salle informatique dimensionnées à l'effectif de l'IFMEN. L'IFMEN dispose bien quelques services nécessaires pour les étudiants (cafeteria, salle de reprographie, service de scolarité etc.) Il manque cependant une infirmerie.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Enseignants qualifiés et très expérimentés dans ce domaine spécifique de formation.
- Présence de maquettes du programme et des syllabi aux normes respectant bien le référentiel LMD.
- Les méthodes d'enseignement conformes à une préparation spécifique de professeurs de Mathématiques directement opérationnels.
- L'effort de gestion informatique de la scolarité.
- Les salles de cours sont très spacieuses et très aérées.
- L'existence de convention avec des établissements privés facilitant l'insertion des diplômés.

6. Points faibles

Les points faibles suivants ont été soulignés :

- Insuffisance du personnel au niveau de la scolarité et de la bibliothèque;
- Manque d'infirmerie ;
- Insuffisance de l'utilisation des TIC ;
- Maquette ne comportant pas suffisamment d'enseignement de psychopédagogie et de législation scolaire.

7. Appréciations générales

Le Programme de la LPPM existe et est structuré d'un point de vue académique selon les standards internationaux de formation. L'équipe a relevé que la gouvernance tant administrative

que pédagogique permet l'assurance qualité du programme. Le ratio d'encadrement est très acceptable mais une catégorie de PATS est très insuffisante. Les salles de cours et de Travaux dirigés sont conformes pour abriter la formation. Le programme permet à ses étudiants une mise de stage permanent et une possibilité d'insertion après à la fin de la formation.

8. Recommandations à l'établissement

- Renforcer le PATS au niveau de la scolarité et de la bibliothèque;
- Améliorer le logiciel de de la scolarité notamment le lien avec la délibération ;
- Développer à terme la FOAD ;
- Mettre en place un laboratoire propre à l'IFMEN pour les TP multimédia et TICE;
- La psychopédagogie, la législation scolaire et la gestion scolaire sont des disciplines essentielles pour la formation des enseignants et ne peuvent figurer sous une seule UE comme EC (éléments constitutifs de cette UE). En particulier, les éléments constitutifs de la psychopédagogie doivent être déclinés. On doit y trouver au moins
 - la connaissance de l'élève, de l'enseignant et de la place de l'école dans la société,
 - l'évaluation des apprentissages scolaires
 - la définition des finalités, buts et objectifs pédagogiques et enfin,
 - l'intégration des objectifs pédagogiques ou le passage de la PPO à l'APC.
- La psychopédagogie devrait comptabiliser 18 crédits au total, de la L1 à la L3. La législation au moins 9 crédits.
- Faire une évaluation globale des maquettes des enseignements en collaboration avec des structures analogues ;
- Mettre en place une infirmerie ;
- Renforcer à terme les capacités des PATS dans le domaine des TICs.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ pourrait mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études. De plus, l'ANAQ pourrait mettre en place des formations périodiques pour les cellules internes assurance qualité afin d'inculquer aux établissements la culture d'assurance qualité.

L'ANAQ devrait adopter les domaines disciplinaires et les mentions des diplômes comme le CAMES et faire une bonne communication en direction des établissements d'enseignement supérieur et leur préciser que c'est la spécialité/filière qui est variable d'un établissement à un autre et non le domaine et la mention qui devraient être fixées.

Au moment de dresser le rapport d'auto-évaluation d'un programme, l'ANAQ devrait assister régulièrement le Comité de Pilotage de l'établissement à la compréhension et à la rédaction des standards du référentiel.

10. Proposition de décision

Accréditation